



COMPTE RENDU COMMISSION BOIS

Le Jeudi 18 Décembre 2025 à 10H00 Salle 202 à l'Hôtel de Ville

Présents : Mr GENGOUX, Mr COMPERO, Mme DUPONT, Mr KISSENBERGER, Mr CRASSO, Mr FLASQUE, Mr RAMART, Mme DEHOUX (en audio), Mme SILVENTE

Absents excusés : Mr VOITON, Mr BENBOURECHE et Mr ROUSCHOP

- **BILAN SUR L'AFFOUAGE :**

Mr RAMART présente le bilan relatif à la campagne d'affouage :

Lors du tirage au sort organisé en novembre 2024, 516 personnes se sont inscrites, 446 parts ont été attribuées au prix unitaire de 35 €, représentant une recette de 15 610 €.

Concernant les parts non distribuées la collectivité a mandaté une entreprise afin de procéder à l'exploitation d'une partie des parts permettant l'accès aux affouagistes. La vente de ces bois a été effectuée au tarif de 190€ pour 5 stères. A ce jour, 145 stères ont été vendus soit un montant total de 5 510 €.

Il reste actuellement 13 parts de 5 stères stockées au dépôt à Bibi. Dès janvier une nouvelle relance sera effectuée auprès des administrés, pour essayer de vendre ces dernières parts.

Par ailleurs, il est demandé en début d'année 2026 aux garants d'effectuer une tournée des parcelles sur lesquelles les parts affouagères ont été attribuées, afin de faire un point sur celles qui n'auraient pas été exploitées.

- **TRAVAUX REALISES EN 2025 :**

Mr FLASQUE expose les travaux qui ont été réalisés durant l'année 2025 :

- L'entreprise ARDENNES PAYSAGE FORET est intervenue pour l'entretien des plantations, sous couvert de l'encadrement de l'ONF, sur les parcelles replantées dans le cadre du plan de relance.
- Un passage de traitement répulsif (traitement contre le gibier), a été réalisé par l'ONF. Le 2^{ème} passage, doit être réceptionné par l'ONF et sera facturé en 2026.
- Le regarnis de la parcelle 78 a été réalisé fin 2025, le restant sera également réalisé par l'ONF en 2026.
- Concernant l'entretien des parcelles 66 et 67, les travaux restent à réaliser suite à l'arrêt du chantier (mauvaise exécution). Ces travaux seront reportés en 2026 et feront l'objet de RAR.
- Le curage des renvois d'eau a été fait par les services techniques.
- Le passage de l'épareuse sur les chemins / routes forestières des Perrières, de Marcadet, de la Rue de la Promenade, des Beaux Sarts et du Grand Terne, a été réalisé par l'ONF.
- Broyage des pistes (secteur Marcadet / Pierroy) : 8 kms étaient prévus mais 4.5 kms seulement ont été réalisés car le reste ayant été broyé « naturellement » par le passage des affouagistes.
- Les travaux sur les parcelles 79 et 80 effectués par les services techniques sont réalisés au ¾.
- L'ONF a créé des zones de gagnage à vocation cynégétique sur le lot de la société de chasse de Braux.
- Sur les parcelles 75, 76, 77 et 78, l'exploitation de bois scolytes prévoyait moins de 400 m³ mais plus de 800 m³ ont été exploités. L'ONF a procédé au marquage d'épicéas malades avant le démarrage du chantier.
- Le prestataire RTE sollicite l'ONF pour exploiter 2 zones : les arbres atteignant les lignes électriques.

- **TRAVAUX PREVUS EN 2026 :**

- Après le listing des travaux réalisés en 2025, Mr FLASQUE présente les travaux programmés en 2026 :
- Parcelles 53, 77, 78 et 91 : entretien des parcelles issues du plan de relance, (plantation + répulsif).
 - Le curage des renvois d'eau sera réalisé par les services techniques.
 - L'entretien des bas-côtés à l'épareuse.
 - Entretien des pistes forestières à prévoir (secteur de la Mouille).
 - Parcelles 81 et 82 : entretien des chemins d'exploitation au broyeur en vue de l'utilisation d'une nouvelle technologie, c'est-à-dire le passage avec un drone qui permettrait d'identifier le type de végétation et sa hauteur. L'objectif étant d'enrichir la parcelle (plantations) et / ou régénérer naturellement celle-ci. Cette régénération pourrait faire l'objet d'une subvention auprès du PNR des Ardennes.
 - Les travaux à réaliser par les services techniques en 2026 :
 - terminer les travaux d'entretien parcelles 79 et 80
 - poser les bambous parcelles 77, 78, 91 et 53
 - entretenir les chemins, avec une priorité donnée au chemin des amoureux (environ 700 m)

Pour la réalisation de ces travaux, la collectivité consultera l'ONF et des entreprises extérieures.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Mr FLASQUE évoque les trois incendies qui se sont déclarés durant la période estivale. Il précise que lors de passage dans les bois avec ses collègues, plusieurs barbecues ont dû être interrompus à l'Hermitage et au Liry. Les personnes concernées ont indiqué habiter en appartement et n'avaient pas de lieu adapté pour faire des barbecues.

Il a été évoqué avec Mr le Maire d'étudier la possibilité d'aménager un endroit adapté pour ce type d'activité et éviter les dangers en forêt, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Bogny sur Meuse le 2 Janvier 2026.

